

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 10 juillet 2018

ÉCONOMIE

AIX-MARSEILLE-PROVENCE ACCUEILLE LE COLLOQUE DE L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE DÉDIÉ AU RENOUVEAU PRODUCTIF

Le renouveau productif est une condition nécessaire de l'attractivité de beaucoup de territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est dans ce contexte que l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) souhaite engager le dialogue entre intercommunalités, Métropoles, Région, acteurs industriels et de la formation, pour identifier les moyens de développer ce potentiel économique, notamment par une meilleure coopération entre acteurs publics et privés.

Jean-Claude GAUDIN

Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Maire de Marseille
Vice-Président honoraire du Sénat

et

Olivier AUDIBERT-TROIN

Président de la Communauté d'agglomération Dracénoise,
Vice-Président de l'AdCF

ouvriront le colloque Développement économique et renouveau productif

Jeudi 12 juillet, à 10h

au siège institutionnel de la Métropole
Le Pharo 58, boulevard Charles Livon 13007 Marseille

Les compétences économiques des collectivités sont aujourd'hui clarifiées

Les lois MAPTAM et NOTRe ont clairement instauré un binôme entre Région et Intercommunalité sur le champ de l'action économique locale. Renforcée dans le cadre d'une Métropole, cette compétence économique s'exerce au plus près des écosystèmes et des entreprises, pour les accompagner dans leurs besoins. Que ce soit le foncier, l'immobilier, l'innovation avec les technopoles, le logement ou les transports, ces différentes ressources que consomment les entreprises sont aujourd'hui dans les mains des intercommunalités.

Avec le SRDEII, les Régions dessinent des visions de long terme qui conjuguent ambitions et équilibre territorial. Les schémas métropolitains, de leur côté, se concentrent sur le développement de pôle de croissance et d'innovation à fort rayonnement international. Aujourd'hui, la coopération entre territoires doit expérimenter des formes de contractualisation entre intercommunalités, notamment pour que les Métropoles contribuent à une attractivité plus large que leurs seules frontières administratives. Mais aussi pour mettre en lumière des filières spécifiques que portent des intercommunalités complémentaires à des métropoles trop concentrées sur leur noyau urbain. Tels sont les enjeux que ce colloque entend aborder.

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Marjorie PIRAS
T : 04 91 99 79 48
marjorie.piras@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr